



AVENANT N°2 AVIS DE COURSE

1.4 Championnat Ocean Fifty Series

Remplacer :

La Route des Terre-Neuvas est intégrée au classement du Championnat annuel Ocean Fifty Series, organisé par la SAS Ocean Fifty Sailing. A ce titre, elle est affectée d'un coefficient 3.

Par :

La Route des Terre-Neuvas est intégrée au classement du Championnat annuel Ocean Fifty Series, organisé par la SAS Ocean Fifty Sailing. A ce titre, elle est affectée d'un coefficient 2.

6.3 Droits d'inscription

Remplacer :

Les droits d'inscription s'élèvent à la somme de 6 500 euros hors taxes (TVA au taux en vigueur en sus).

Les règlements sont à adressés par virement en précisant le nom du skipper et du bateau sur le compte suivant : IBAN **FR76 1131 5000 0108 0231 3068 463 (banque CE CEPAC / Saint Pierre SPM) au plus tard le 1^{er} juin 2024.**

L'inscription ne sera définitive que si toutes les conditions d'admission ont été remplies.

Par :

Les droits d'inscription s'élèvent à la somme de 6 500 euros hors taxes (TVA au taux en vigueur en sus).

Les règlements sont à adressés par virement en précisant le nom du skipper et du bateau sur le compte suivant : IBAN **FR76 1131 5000 0108 0231 3068 463 (banque CE CEPAC / Saint Pierre SPM) au plus tard le 09 juillet 2024 inclus.**

L'inscription ne sera définitive que si toutes les conditions d'admission ont été remplies.

Morlaix le 08 juillet 2024
François Sérurier
Directeur de course.